

Assistant maternel

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE CONTRE LA COVID-19 ?

Lors de vos interventions durant la crise sanitaire, votre activité sera impactée, il est important de :

- ✓ **Vous protéger** en respectant les gestes barrières à chaque instant.
- ✓ **Protéger les enfants accueillis** : les inciter à mettre en place les gestes barrières.
- ✓ **Inciter à l'application des gestes barrières** de toute personne à l'extérieur du domicile.
- ✓ Pour les assistants maternels, **le port du masque est obligatoire en MAM et lors de toute interaction avec d'autres adultes** (parents, professionnels...). Le port du masque a minima grand public avec un niveau de filtration supérieur à 90% est recommandé pour tout assistant maternel lorsqu'il est seul en présence des enfants.

Le port du masque chirurgical est obligatoire pour tout assistant maternel présentant un risque de formes graves de la Covid-19.

Le port du masque est obligatoire pour toutes les autres personnes de 11 ans et plus présentes dans les pièces d'accueil ou de garde des enfants. Il est recommandé, dans la mesure du possible, pour les enfants âgés de 6 à 11 ans.



En cas de doutes, de craintes, parlez-en à votre employeur. La communication est la clé d'une situation sereine. N'hésitez pas à demander également conseil auprès des services de PMI.

À son domicile ou dans une MAM les bons réflexes

1. SÉCURISER SON DOMICILE OU LA MAM

- ✓ **Éviter toute contamination** venant de dehors par l'intermédiaire d'objets extérieurs au domicile.
- ✓ **Effectuer l'entretien** et la désinfection du domicile ou de la MAM **tous les jours**.
- ✓ **Privilégier des espaces pour l'accueil** des enfants et des espaces pour sa propre famille.
- ✓ **Aérer le domicile ou la MAM** quelques minutes toutes les heures. Tous les locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes avant l'arrivée des enfants, au moment du déjeuner et le soir. Un ratio de 8 m² par personne adulte est recommandé et permet le cas échéant de fixer un nombre maximal de personnes par pièce.

{ Penser à désinfecter vos effets personnels plusieurs fois dans la journée : clés, téléphone. }

À NOTER

Votre employeur doit vous fournir des masques en quantité suffisante.

Si vous avez plusieurs particuliers employeurs, vous devez établir la part de financement ou de fourniture des masques due par chacun en fonction des heures d'accueil. Vous devez informer vos particuliers employeurs de cette répartition en toute transparence.

Liens utiles :

- IPERIA www.iperia.eu
- IRCEM GROUPE www.prevention-domicile.fr
- SANTÉ PUBLIQUE FRANCE www.santepubliquefrance.fr
- ANSES www.anses.fr
- MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ www.solidarites-sante.gouv.fr

2. ENTRETIEN DE L'ESPACE PROFESSIONNEL ET DU LINGE

- ✓ **Laver tous les jours** les espaces de travail.
- ✓ **Désinfecter les lieux** avant l'accueil des enfants et le plus **régulièrement** possible.
- ✓ **Désinfecter le matériel pour la propreté après chaque utilisation** (pot, réducteur de toilette, table ou matelas à langer...).
- ✓ **Laver (à 60°C pendant 30 minutes) tous les jours le linge de maison** (torchons, serviettes, essuie-mains...).
- ✓ **Laver (à 60°C pendant 30 minutes) tous les jours le linge et les draps utilisés** par les enfants.
- ✓ **Manipuler le linge sale avec des gants et toujours porter un masque**, ne pas le serrer contre soi et le mettre directement à la machine.
- ✓ **Laver et désinfecter tous les jours les jouets utilisés** par les enfants.
- ✓ **Évacuer les déchets** : les masques, couches, lingettes, mouchoirs... sont à jeter dans un double sac poubelle. Vider les poubelles chaque jour. Le stockage peut se faire dans le local poubelle de l'immeuble ou dans le garage du domicile dans un bac dédié et réservé à cet usage. Désinfecter les poubelles en particulier les couvercles tous les jours.

*{ Ne pas se toucher le visage.
Ne pas utiliser le téléphone portable pendant l'accueil sauf nécessité impérieuse.
Ne pas utiliser des huiles essentielles (inefficace).
Ne pas laisser les produits d'entretien à la portée des enfants.
En cas d'utilisation d'eau de Javel, ne pas mélanger avec de l'eau chaude (inefficace).
Éviter l'utilisation du vinaigre blanc (inefficace).
Éviter de mélanger les produits d'entretien. }*

3. L'ACCUEIL ET LE DÉPART DES ENFANTS

- ✓ **Réserver un espace**, si possible à l'extérieur, pour l'accueil et le départ des enfants.
- ✓ **Demander aux parents d'être seul avec l'enfant et de rester au maximum à l'extérieur du domicile ou de la MAM**, au mieux en précisant l'espace par des indications au sol. Les poussettes, cosys et sièges auto doivent rester à l'extérieur du domicile.
- ✓ **Afficher à l'entrée du domicile ou de la MAM les gestes barrières** à respecter.
- ✓ **Réserver un espace à l'entrée** pour déposer manteaux, chaussures sac des enfants.
- ✓ **Dans la mesure du possible, prévoir un doudou et une tétine différents de ceux de la maison.**
- ✓ **Demander aux autres personnes de 11 ans et plus présentes au domicile de porter le masque.** Le port d'un masque grand public de catégorie 1 par les parents est recommandé à l'extérieur de mode d'accueil lors de tout échange entre parents ou lors de toute attente pour entrer dans le lieu d'accueil.
- ✓ **Privilégier au maximum les échanges téléphoniques ou écrits avec les parents**, afin de respecter la limite de 15 minutes au moment de l'accueil ou du départ de l'enfant.



L'équipement « idéal » :

- ✓ Masque
- ✓ Stylo
- ✓ Gel hydroalcoolique
- ✓ Blouse
- ✓ Numéros de téléphone d'urgence
- ✓ Poubelle pour jeter le matériel de protection jetable
- ✓ Mouchoirs en papier

Avec les enfants les bons réflexes

1. ACTIVITÉS AUPRÈS DES ENFANTS

- ✓ Préparer à l'avance toutes les activités.
- ✓ Nettoyer l'espace d'activité.
- ✓ Veiller dans la mesure du possible au respect de la distanciation physique entre les enfants pendant les activités.
- ✓ Proposer un atelier ludique sur les gestes barrières et le lavage des mains.
- ✓ Privilégier les jouets en métal, tissu ou plastique pour un nettoyage et une désinfection plus faciles.
- ✓ Éviter les échanges de jouets entre les enfants sans désinfection préalable.
- ✓ Créer un espace pour les bébés à distance des plus grands et choisir des jouets qui leurs seront propres.
- ✓ Privilégier, autant que possible, les activités en plein air, ou à défaut, celles qui permettent de laisser de l'espace entre les enfants.

{ Ne pas laisser le gel hydroalcoolique à portée des enfants. }

4. LE CHANGE DE L'ENFANT

- ✓ Désinfecter le plan de change entre chaque enfant, le lavabo, la robinetterie au moins 2 fois par jour.
- ✓ Préparer le matériel nécessaire pour la journée : linge, couches, serviettes, gants.
- ✓ Se laver les mains et laver les mains de l'enfant avant et après chaque change.
- ✓ Déposer les vêtements de l'enfant dans un panier individuel.
- ✓ Placer immédiatement les couches et autres déchets dans une poubelle dédiée, équipée d'un couvercle à ouverture sans les mains et contenant un sac poubelle doublé.
- ✓ Placer les linges utilisés lors de chaque change (serviette de change, gant de toilette etc.) dans un bac de linge sale équipé d'un couvercle.

2. REPAS DE L'ENFANT

- ✓ Faire deux temps de repas : un temps pour sa propre famille / un temps pour les enfants accueillis.
- ✓ Il est préconisé pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire que les repas de tous les enfants soient préparés par l'assistant maternel. Si cela n'est pas possible, les contenants apportés (étiquetés au nom de l'enfant) devront être nettoyés par les parents avant qu'ils ne soient placés dans un sac isotherme de transport. Vous vous chargerez de les nettoyer avant de les placer au réfrigérateur.
- ✓ Respecter les distanciations physiques : échelonner les repas des enfants dès qu'une distance suffisante ne peut être assurée. Se mettre sur le côté et pas en face à face pour aider un enfant à manger.
- ✓ Attribuer à chaque enfant, la même assiette et les mêmes couverts chaque jour.

3. AIDE AU REPAS

- ✓ Veiller à ce qu'il n'y ait aucun échange de nourriture ou de couverts entre les enfants.
- ✓ Utiliser des couverts différents de ceux de l'enfant pour l'aider à prendre son repas.
- ✓ Laver la vaisselle immédiatement après le repas.
- ✓ Nettoyer et désinfecter la table après chaque repas.

5. SOMMEIL DE L'ENFANT

- ✓ Attribuer un lit par enfant.
- ✓ Laver et désinfecter le lit et les draps quotidiennement.
- ✓ Espacer les lits entre eux (deux mètres minimum dans la mesure du possible).

À NOTER



Il est recommandé de :

- ✓ Changer de vêtements après le départ de l'enfant.
- ✓ Prendre une douche après le départ de l'enfant.
- ✓ Laver la tenue portée lors de l'accueil tous les jours à 60°C.

Lavage des mains :

- ✓ À l'arrivée de l'enfant.
- ✓ Avant et après chaque repas.
- ✓ Avant et après chaque sieste.
- ✓ Avant et après chaque change ou passage aux toilettes.
- ✓ Plusieurs fois par jour (au moins toutes les deux heures) notamment à l'occasion des changements d'activité.
- ✓ Avant le départ de l'enfant.

Les gestes barrières :

- ✓ Porter un masque en présence des parents ou d'autres professionnels quelle que soit la distance à l'intérieur. A l'extérieur, porter un masque lorsque la distance de deux mètres entre adultes ne peut être garantie.
- ✓ Se laver les mains très régulièrement (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydroalcoolique).
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude ou dans un mouchoir.
- ✓ Rester toujours à plus de deux mètres les uns des autres.
- ✓ Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter.
- ✓ Saluer sans vous serrer la main, éviter les embrassades.
- ✓ Éviter de vous toucher le visage en particulier le nez et la bouche.

7. PORTAGE ET CHANGE DU NOURRISSON

- ✓ **Éviter de les porter plus que nécessaire**, en privilégiant les parcs et/ou les transats (utiliser un transat par enfant).
- ✓ **Désinfecter le plan de change** et tous les matériels utilisés avant et après chaque utilisation.
- ✓ **Préparer le matériel nécessaire pour la journée** : linge, couches, serviettes, gants.
- ✓ **Se laver les mains et laver les mains de l'enfant** avant et après chaque change.
- ✓ **Placer immédiatement les couches et autres déchets dans une poubelle dédiée**, équipée d'un couvercle à ouverture sans les mains si possible et contenant un sac poubelle doublé.
- ✓ **Placer les linges utilisés lors de chaque change** (serviette de change, gant de toilette etc.) dans un bac de linge sale équipé d'un couvercle.

Retrouvez toutes les formations et certifications sur www.iperia.eu

6. ORGANISATION DU TRAVAIL À PRIVILÉGIER EN MAM

- ✓ **Porter systématiquement un masque.**
- ✓ **Privilégier les espaces de change et dortoirs distincts.**
- ✓ **Limiter les temps de transmission lors de l'accueil et le départ des enfants. Le temps de présence des parents dans les locaux de la structure est limité à 15 minutes.**
- ✓ **Accueillir, autant que possible, les enfants en extérieur et laver les structures et les jeux régulièrement (au minimum tous les deux jours).**

Le recours à des intervenants extérieurs (animateurs d'ateliers musique, danse, contes etc.) est possible dans le strict respect des gestes barrières.



Symptômes ...les bons réflexes :

- ✓ Les parents doivent prendre la température de l'enfant avant l'accueil.
- ✓ Les parents ne doivent pas confier l'enfant s'il présente des signes évocateurs de la Covid-19.
- ✓ En cas d'apparition de symptômes pendant le temps d'accueil, les parents sont immédiatement avertis. Dans l'attente de leur arrivée, l'enfant malade est isolé, autant que possible des autres enfants.
- ✓ Un retour de l'enfant n'est plus conditionné à la présentation d'une attestation médicale. Selon les cas, il peut être demandé une attestation sur l'honneur des parents.
- ✓ Si l'assistant maternel ou un membre de sa famille présente des symptômes, il appelle immédiatement les parents pour qu'ils récupèrent leur enfant au plus vite.
- ✓ L'avis médical permettra de déterminer le moment et les conditions d'une reprise de l'activité de l'assistant maternel.